



GOVERNEMENT DE WALLONIE

Séance du 9 novembre 2023

ORDRE DU JOUR

Sylvain JONCKHEERE
Porte-parole
Cabinet du Ministre-Président de Wallonie
0495/74.97.40
sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be



Affaires pendantes devant la Cour constitutionnelle.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8659/EDR)

Comité de concertation Gouvernement fédéral - Gouvernements des Communautés et des Régions.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8660/EDR)

Relations avec le Parlement de Wallonie.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8661/EDR)

Programme Fonds social européen Plus (FSE+) 2021-2027 Wallonie-Bruxelles.

Premier appel à projets.

Adoption des fiches projets et portefeuilles.

Deuxième partie.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8662/EDR)

Programme FEDER-FTJ Wallonie 2021-2027.

Premier appel à projets FEDER.

Portefeuille 223 : animation de lieux-ressources et accompagnement des porteurs de projets et des PME à l'idéation, au test et au prototypage rapide (néo-hubs).

Chef de file : Wallonie Entreprendre – accompagnement et stratégie.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8663/EDR-WB)

Programmation 2014-2020 des Fonds structurels européens.

Fonds européen de développement régional (FEDER).

Modification du portefeuille « TRANSAGGLO » et de son projet « ID2 - Athus –

Implantation d'un quartier d'entreprises en bordure sud de la ville ».

Chef de file : Idelux développement.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8664/EDR-WB)

Modification mensuelle de la maquette budgétaire du Plan de relance de la Wallonie.

Réallocations mensuelles des moyens du Plan de relance de la Wallonie précédemment validés.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8665/EDR-A.D.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 1 : miser sur la jeunesse et les talents des wallon.ne.s.

1.1 : améliorer la formation initiale - réorganiser l'alternance pour en faire une filière d'excellence.

Programme 1 : porter la réforme de l'alternance pour les jeunes de 15 à 25 ans.

Projet b : mettre en œuvre un plan d'action à court terme.

Opérationnalisation en 2023.

Octroi d'une subvention à l'IFAPME et au Forem.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8666/EDR-WB-C.M.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 1 : miser sur la jeunesse et les talents des wallon.ne.s.

1.1 : améliorer la formation initiale - renforcer l'attractivité des filières STEAM.

Projet 13 : mettre en place un plan coordonné de promotion des métiers/filières/compétences porteurs d'emploi et de sensibilisation aux STEAM (sciences, technology, engineering, arts,



mathematics) et du numérique.

Activité 1 : recruter des chefs de projet.

Marché externe pour le Département de la Recherche et du Développement technologique.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8667/EDR-WB)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 1 : miser sur la jeunesse et les talents des wallon.ne.s.

1.3 : promouvoir la recherche et l'innovation - soutenir la recherche appliquée et l'innovation technologique en général (recherche d'excellence, infrastructures de pointe et chaînes de valeur).

Projet 39 : développer des programmes de recherche collective et d'excellence autour de thématiques clés pour la Wallonie.

Programme 40 : mettre en place des nouvelles infrastructures de pointe et des plateformes d'excellence.

Axe 3 : amplifier le développement économique.

3.3 : encourager la politique industrielle - renforcer l'impact et l'efficacité des dispositifs au bénéfice des acteurs économiques.

Projet 157 : structurer, optimiser ou coordonner l'offre de services des centres de recherche agréés.

Révision des critères d'agrément des centres de recherche agréés wallons.

Avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 18 septembre 2008 relatif au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation en Wallonie.

Première lecture.

Mise en place d'une première opération de massification autour de la thématique des matériaux innovants et circulaires.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8668/EDR-WB)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 2 : assurer la soutenabilité environnementale.

2.4 : préserver la biodiversité et l'environnement - renforcer et valoriser les aires protégées.

Projet 111 : renforcer le réseau d'aires protégées en Wallonie.

Affectation de moyens au DNF pour des projets d'acquisition de réserves naturelles.

Mise à jour des impacts budgétaires.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8669/EDR-C.T.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 2 : assurer la soutenabilité environnementale.

2.4 : préserver la biodiversité et l'environnement - renforcer et valoriser les aires protégées.

Projet 112 : restaurer les milieux et les habitats dégradés afin de rétablir une grande qualité biologique.

Mise à jour des impacts budgétaires.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8670/EDR-C.T.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 3 : amplifier le développement économique

3.4 : favoriser l'économie circulaire - concrétiser le potentiel de l'économie circulaire.

Programme 161 : concrétiser le potentiel de l'économie circulaire à travers la mise en œuvre de Circular Wallonia.

Action f : assurer une veille stratégique et politique, notamment en prenant part aux travaux



européens et internationaux sur l'économie circulaire et par le biais d'études & mutualiser l'information, assurer le suivi des actions, renforcer la coordination et maintenir une dynamique d'engagement des acteurs.

Marché de services relatif à la prestation de services en matière de tableau de bord et d'évaluation de l'évolution de la Wallonie en matière d'économie circulaire.

Attribution du marché.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8671/EDR-WB)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 3 : amplifier le développement économique.

3.6 : renforcer la souveraineté alimentaire – stimuler l'éco-entrepreneuriat dans le domaine agroalimentaire et amplifier la relève des agriculteurs et producteurs agricoles.

Projet 211 : doter la Wallonie d'outils de recherche capables de répondre aux défis agricoles et sociétaux tout en créant de la valeur ajoutée pour le secteur.

Octroi d'une subvention au Centre wallon de recherches agronomiques de Gembloux.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8672/EDR-WB)

Plan de Relance de la Wallonie.

Axe 3 : amplifier le développement économique.

3.6 : renforcer la souveraineté alimentaire - soutenir et amplifier l'accompagnement des cantines durables.

Projet 212 : soutenir et amplifier l'accompagnement des cantines durables.

Projet 213 : amplifier la sensibilisation des collectivités aux sources d'approvisionnement locales et durables.

Mise à jour de la trajectoire budgétaire.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8673/EDR-C.T.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 3 : amplifier le développement économique.

3.6 : renforcer la souveraineté alimentaire - organiser la distribution et la valorisation de la production wallonne optimisant les débouchés existants.

Projet 216 : soutenir la relance de proximité et promouvoir la création de valeur et le développement endogène de la filière agricole.

Octroi d'une subvention à l'Agence wallonne pour une agriculture de qualité en vue de soutenir la gastronomie wallonne 2023-2024.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8674/EDR-WB)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 3: amplifier le développement économique.

3.7 : investir dans les territoires locaux - soutenir les investissements dans les pouvoirs locaux, dont les communes rurales.

Projet 221 : dynamiser les dispositifs et processus de « développement urbain ».

Axe 4 : soutenir le bien-être, la solidarité et l'inclusion sociale.

4.1 : renforcer l'inclusion sociale - faciliter l'accès au logement.

Projet 242 : renforcer l'accès à la propriété par l'amplification des mécanismes de crédit hypothécaires gérés par la SWCS et le FLW, avec une attention particulière portée aux jeunes, aux ménages monoparentales et aux publics les plus défavorisés.

Activité "accesspack".

Réallocations de crédits au départ de la provision.



(GW XI/2023/09.11/Doc. 8675/EDR-C.C.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 4 : soutenir le bien-être, la solidarité et l'inclusion sociale.

4.4 : assurer l'égalité des chances - prendre en compte la dimension du genre et du handicap dans les différentes politiques de relance.

Projet 287 : renforcer l'efficacité du test genre et envisager son élargissement (test genre & égalité).

Plan Genre 2020-2024.

Mesure 5 : désigner un.e référent.e genre dans les SPW, les UAP et les services du Gouvernement et former les fonctionnaires wallons au gendermainstreaming.

Mesure 8 : évaluer le décret visant à la mise en oeuvre des résolutions de la conférence des Nations Unies sur les femmes à Pékin de septembre 1995 et intégrant la dimension du genre dans l'ensemble des politiques régionales.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8676/EDR-C.M.-V.DB.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 5 : garantir une gouvernance innovante et participative.

5.1 : déployer une administration publique connectée aux usagers, innovante et performante - mettre en place la gouvernance du Plan de relance de la Wallonie.

Projet 305 : mettre en place la gouvernance du PRW (piloteage, communication, évaluation).

Activité 2 : piloteage, coordination d'un reporting spécifique au PNRR.

Plan national pour la Reprise et la Résilience (PNRR).

Opérationnalisation du contrôle des jalons, cibles et principe - Do Not Significantly Harm (DNSH).

Suivi de la décision du 17 mars 2022.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8677/EDR)

Fonction publique régionale.

Service public de Wallonie.

Evaluation des mandataires (rangs A1 et A2) 2 ans après leur désignation.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8678/EDR-WB-Ph.H.-C.M.-V.DB.-C.C.-A.D.-C.T.)

Fonction publique régionale.

Unités d'administration publique.

Evaluation des mandataires (rang A1 et rang A2) 2 ans après leur désignation.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8679/EDR-WB-Ph.H.-C.M.-V.DB.-C.C.-A.D.-C.T.)

Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Région wallonne et la Communauté germanophone concernant l'organisation des élections locales du 13 octobre 2024 sur le territoire de la région de langue allemande.

Deuxième lecture.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8680/EDR-C.C.)

Projet d'arrêté prévoyant l'octroi d'une aide exceptionnelle en 2023 aux producteurs de pommes basse tiges.

Seconde lecture.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8682/WB)



Projet d'arrêté dotant l'Organisme payeur des moyens nécessaires au paiement des corrections financières pour l'année 2023.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8683/WB)

Projet d'arrêté relatif au report de la date de couverture végétale du sol pour l'année 2023. Seconde lecture.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8684/WB)

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 17 mars 2023 octroyant un financement à l'Opérateur de transport de Wallonie à titre de remboursement des coûts exposés pour le projet du tram de Liège.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8686/Ph.H.)

Octroi d'une subvention au Port autonome de Liège pour la construction d'une dalle d'appontement en amont du pont de Hermalle-sous-Huy.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8687/Ph.H.)

Procédures d'engagement au sein de la Société wallonne du crédit social.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8688/Ph.H.-V.DB.)

Octroi d'un soutien aux autorités communales pour la mise en œuvre et le renforcement de projets de plantation de ligneux indigènes de 2023 à 2027.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8690/Ph.H.-C.T.)

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 9 mai 2019 désignant les membres de la Commission des centres d'insertion socioprofessionnelle.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8692/C.M.)

Avant-projet de décret relatif à l'évolution du secteur assuétudes.

Première lecture.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8693/C.M.)

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 11 avril 2019 portant organisation de mesures budgétaires et comptables diverses, des contrôle et audit internes budgétaires et comptables, du contrôle administratif et budgétaire et de la structure budgétaire de l'Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles.

Projet d'arrêté modifiant certaines dispositions du Code réglementaire wallon de l'action sociale et de la santé en ce qui concerne les règles d'évaluation, d'amortissements, de constitution de provisions pour risques et charges, de réduction de valeur et de réévaluation et d'affectation du résultat applicables à l'Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles.

Seconde lecture.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8694/C.M.-V.DB.-A.D.)

Fonction publique régionale.

Avant-projet d'arrêté portant une disposition spécifique en matière de frais de déplacement sur le chemin du travail pour le personnel exerçant le métier d'accompagnateur scolaire.

Première lecture.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8696/V.DB.)

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 7 septembre 2023 octroyant une subvention complémentaire à l'ASBL Agence wallonne pour la sécurité routière pour l'année 2023.



(GW XI/2023/09.11/Doc. 8697/V.DB.)

Octroi d'une subvention à la Société wallonne du logement destinée à couvrir son déficit de fonctionnement pour l'année 2023.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8698/C.C.)

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 12 décembre 2013 déterminant un uniforme de service pour les fonctionnaires affectés au contrôle itinérant de la perception de la taxe de circulation, de la taxe de mise en circulation, de l'Eurovignette et déterminant les marques distinctives des véhicules utilisés par ces fonctionnaires.

Troisième lecture.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8699/A.D.)

**Soutenabilité des finances publiques de la Wallonie.
Centre stratégique d'expertise fiscale, financière et budgétaire.**

Mise en œuvre du transfert du personnel.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8700/A.D.)

Aérodrome de Spa-La-Sauvenière.

Mise en conformité des statuts de la société de gestion de l'aérodrome de Spa avec le Code des sociétés et associations et les décrets du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public et du 19 octobre 2022 relatif aux sociétés régionales de développement économique et aux sociétés spécialisées.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8701/A.D.)

Projet d'avenant à la convention-cadre entre la Région et l'asbl Ecoconso relative à la formation pour les particuliers à la mise en œuvre d'éco-matériaux et à la bonne gestion des déchets de travaux.

Octroi d'une subvention pour l'année 2023.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8702/C.T.)

Convention avec le CRA-W passée dans le cadre d'un contrôle "In house".

Collaboration au développement d'une boîte à outils reprenant les moyens et techniques d'atténuation de l'exposition des riverains aux PPP et d'un outil d'aide à la décision, développement d'un réseau d'exploitant exemplaires dans le domaine de la réduction et collaboration à la mise en place d'une surveillance des risques liés aux pesticides dans l'air et le sol et collaboration à la mise en place de la cellule "indicateurs et développement de l'ISAC+ dans le cadre du Programme wallon de réduction des pesticides 3.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8703/C.T.)

Avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 8 septembre 2016 relatif à l'octroi de subventions pour la plantation d'une haie vive, d'un taillis linéaire, d'un verger et d'un alignement d'arbres ainsi que pour l'entretien des arbres têtards.

Première lecture.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8704/C.T.)



Points en communication

Renouvellement du Conseil d'administration de la Ostbelgieninvest S.A.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8705/WB)

Avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 29 mai 2020 fixant les dates de l'ouverture, de la clôture et de la suspension de la chasse, du 1er juillet 2020 au 30 juin 2025 en vue de prolonger la chasse au petit cerf boisé, au cerf non-boisé et au sanglier lors de l'année cynégétique 2023-2024.

Première lecture.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8706/WB)

Renouvellement du Conseil d'administration de l'Opérateur de transport de Wallonie.

(GW XI/2023/09.11/Doc. 8707/Ph.H.)



CONTACTS PRESSE

CABINET D'ELIO DI RUPO

Sylvain Jonckheere | Porte-parole
0495/74.97.40 – sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be

CABINET DE WILLY BORSUS

Pauline Bievez | Porte-parole
0477/38.45.01 – pauline.bievez@gov.wallonie.be

CABINET DE PHILIPPE HENRY

Nathalie Evrard | Porte-parole
0475/75.42.07 – nathalie.evrard@gov.wallonie.be

CABINET DE CHRISTIE MORREALE

Florence Giet | Porte-parole
0473/27.66.04 – florence.giet@gov.wallonie.be

CABINET DE VALERIE DE BUE

Jean-Philippe Lombardi | Porte-parole
0479/86.05.95 – jean-philippe.lombardi@gov.wallonie.be

CABINET DE CHRISTOPHE COLLIGNON

Olivier Rubay | Porte-parole
0473/94.63.14 – olivier.rubay@gov.wallonie.be

CABINET DE ADRIEN DOLIMONT

Stéphanie Wyard | Porte-parole
0473/80.66.47 – stephanie.wyard@gov.wallonie.be

CABINET DE CELINE TELLIER

Estelle Toscanucci | Porte-parole
0479/88.40.41 – estelle.toscanucci@gov.wallonie.be